



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



OLÉICULTURE

N°1 – 30 juin 2023



SOMMAIRE

Stade phénologique
Mouche de l'olive
Dalmaticose
Teigne de l'olive



ANIMATEUR FILIÈRE : CRA

Rédacteur : René-Pierre
BACCONNIER

Partenaires : oléiculteurs-
observateurs

Directeur de publication :

Stéphane PAQUET
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse

Route du Stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43

[https://corse.chambres-
agriculture.fr](https://corse.chambres-agriculture.fr)

Crédit photo : P. Bill et CRA
Corse



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de L'Office Français
de la Biodiversité par les
crédits issus de la redevance
pour pollutions diffuses
attribués au financement du
plan ECOPHYTO

A retenir

Mouche de l'olive : risque faible à élevé de pontes issues de la première génération de mouches sur variétés précoces dans les secteurs les plus avancés.

Rhynchite : présence observée dans quelques oliveraies, avec des dégâts déjà importants sur petits fruits en formation.

Teigne : captures de papillons de la 2^{ème} génération issue des larves sur inflorescence, sans pour autant atteindre une population inquiétante.

Cicadelle pruineuse : présence très répandue mais actuellement contenue.

Cochenille noire : en activité de ponte, développement potentiellement favorisé par les conditions météorologiques.

• STADE PHÉNOLOGIQUE

Grossissement du fruit :

Les variétés précoces ont atteint le stade BBCH 73-74 : les fruits grossissent très rapidement au bénéfice des pluies de mai-début juin et de la montée des températures, jusqu'à déjà atteindre plus de 30 % de leur taille finale habituelle. Dans les secteurs tardifs début de formation des fruits, de même pour les variétés tardives en tous secteurs.

• MOUCHE DE L'OLIVE – BACTROCERA OLEAE (= DACUS OLEAE)

Éléments de biologie : les mouches adultes ont émergé des pupes qui ont passé l'hiver dans la couche superficielle du sol. Les premières pontes sont possibles dès que les olives s'approchent de 8 mm de diamètre, lorsque l'olive permettra de subvenir aux besoins de la larve.

Près d'un mois plus tard une nouvelle génération de mouches émergera et sera potentiellement à nouveau en activité de ponte, et ainsi de suite jusqu'en octobre.

Observations : captures en augmentation près des côtes, et en particulier dans les oliveraies aux olives déjà bien développées. Dans ces vergers aux olives attractives pour la mouche de l'olive, avec des conditions météorologiques actuellement très favorables, **l'activité de ponte peut commencer**. Notamment, ce risque est remarqué en plaine orientale, dans le Nebbio, en Balagne, sur le bord de mer en Corse du Sud. Les oliveraies de montagne et les variétés tardives, sauf exception, ne sont pas encore concernées en raison du faible développement des fruits.

Evaluation du risque : Les épisodes orageux et les températures sont actuellement très favorables à l'activité de la mouche. Le niveau de risque est faible à élevé, à nuancer selon les oliveraies.

Gestion du risque : surveiller l'évolution des captures dans les pièges disposés dans l'oliveraie. Le seuil indicateur de risque actuellement retenu est une moyenne de 5 mouches tous les 4-5 jours soit 1 mouche par piège et par jour pour le piège alimentaire. Renouveler si nécessaire l'attractif utilisé en cas de piégeage massif. Pour une protection par barrière minérale, veiller à une bonne couverture du fruit, et appliquer à nouveau en cas de lessivage.

• RHYNCHITE

Observations : des charançons de l'olivier ont été remarqués dans les oliveraies habituellement concernées par le ravageur. Les dégâts sont déjà importants.

Evaluation du risque : élevé à très élevé, étroitement lié au nombre d'olives déjà altérées.

Gestion du risque : repérer l'insecte sur les branches accessibles et l'éliminer est le seul moyen de lutte actuellement possible pour le contenir. L'insecte se laisse tomber au sol lorsqu'il se sent repéré : la pose au sol d'un drap de couleur très claire peut aider à le repérer.



Photo 1 : Rhynchite et premiers dégâts (P. Bill)

• TEIGNE DE L'OLIVE (PRAYS OLEAE)

Biologie : la teigne est un petit papillon de 6 mm de long de couleur marron clair, avec 3 générations par an :

- Une génération anthophage : la ponte a lieu à l'intérieur du bouton floral, et la chenille se nourrit de la grappe florale.
- Une génération carpophage : la teigne pond au niveau du pédoncule sur le jeune fruit. La chenille se nourrit de l'intérieur du noyau, puis perce son trou de sortie bien visible près du pédoncule, ce qui entraîne la chute de l'olive avant maturité (à partir de fin août début septembre).
- Une génération phyllophage : la ponte a lieu sur la face supérieure de la feuille, et la chenille se nourrit de l'intérieur de la feuille.

Observation : vol de papillons issus de la génération sur bouquets floraux, et activité de ponte sur fruit.

Evaluation du risque : la quantité de grappes florales donne une indication du risque actuel du potentiel d'olives qui seront concernées. **Actuellement le risque est faible.**

Gestion du risque : A ce stade, il n'est pas possible d'intervenir, mais des produits de biocontrôle peuvent être utilisés au moment de la floraison l'année suivante si l'impact est important sur les fruits.

• **CICADELLE PRUINEUSE (*Metcalfa pruinosa*)**

Biologie : L'espèce produit une génération par année. Les adultes s'accouplent à l'automne au cours de la nuit. Les femelles pondent environ 100 œufs, le plus souvent dans l'écorce des plantes hôtes. Les œufs hivernent, l'éclosion a lieu au printemps suivant.

La présence de miellat, collant et visqueux entraîne souvent le développement de fumagine.

Observations : Rencontrée régulièrement et jusqu'à présent bien contenue par la présence d'un auxiliaire (*Neodryinus typhlocibae*, qui s'attaque aux larves). Sa présence est cependant remarquée de plus en plus souvent dans de nombreux vergers, sur toute la Corse. Cependant, les observations actuelles semblent constater un recul assez net dans les vergers les plus touchés.

Evaluation du risque : faible

Gestion du risque : Cette cicadelle peut être gênée par des pulvérisations de savon noir ou d'argile kaolinite. Des lâchers d'auxiliaires sont possibles en cas d'infestation importante.



Photo 2 : Pruine de larve de *Metcalfa pruinosa*

• **COCHENILLE NOIRE (*Saissetia oleae*)**

Biologie : les femelles pondent de mai à août, une fois par jusqu'à un millier d'œufs. Après éclosion, elles sont immédiatement mobiles et vont se fixer sur la face inférieure des feuilles pour se nourrir de leur sève. Le miellat issu des cochenilles peut générer de la fumagine et altérer sérieusement le développement de l'olivier.

Observations : présence de cochenilles noires dans certains vergers avec des œufs visibles en les décrochant et en les retournant.

Gestion du risque : couper les parties atteintes et les éloigner du verger. Préserver les prédateurs naturels : larves de Chrysopes, larves et adultes de coccinelles coccidiphages, *Metaphycus lounsburyi*, *Scutellista cyanea*, araignées.

PREVISIONS METEO

	Samedi 1 ^{er} juillet	Dimanche 2 juillet	Lundi 3 juillet	Mardi 4 juillet	Mercredi 5 juillet	Jeudi 6 juillet	Vendredi 7 juillet
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Eclaircies	Temps ensoleillé sur l'ensemble					

LIENS UTILES

- Consulter les notes sur le site Ecophytopic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



- Produits de biocontrôle : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - ✓ les macro-organismes ;
 - ✓ les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour : <https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.